

Comité d'Éthique

Le Comité d'Éthique a souhaité que son travail s'imprègne de ce que vit la Nef tant dans son quotidien que dans les changements qui se profilent et les projets qui l'animent. Philippe Leconte et Jean-Luc Seigneux, du Conseil de Surveillance, participent activement à nos travaux et cela nous permet d'être en lien.

Nous nous sommes ainsi un peu plus ancrés dans la vie concrète de la Nef à laquelle nous apportons notre regard et nos réflexions pour que « sentir, penser et vouloir » ne soient pas séparés. Au-delà de ce que vit la société coopérative, nous portons notre attention à ce que ressentent les acteurs de la Nef. En cela nous voulons témoigner que les valeurs affichées sont vivantes.

Notre démarche s'est focalisée sur plusieurs sujets :

- Attentifs au processus de l'évolution vers la Banque Éthique Européenne, nous avons participé aux travaux sur la gouvernance, notamment dans le groupe de travail sur les groupes locaux et celui sur le confluent de délégation.
- Un échange avec les comités d'éthique de Banca Etica et de Fiare est amorcé. Nous les avons invités à une rencontre au printemps 2010 pour échanger sur nos représentations du rôle d'un comité d'éthique et les sujets prioritaires sur lesquels nous travaillons.
- Le Comité d'Éthique réaffirmant qu'il n'était pas un lieu de médiation, a souhaité que des solutions soient trouvées pour que les personnes concernées aient un interlocuteur. Nous évoquons ici le besoin de régulation des relations entre les instances et les sociétaires, les emprunteurs, les correspondants, etc. (la médiation entre salariés et direction relevant de la réglementation du travail). Nous pensons que l'exploration de la compréhension de ce qui fait difficulté ou divergence peut aussi être source de création et permet que l'ombre (ce qui est caché) se transforme en lumière.
- Sollicités par les chargés de crédit pour une réactualisation de la grille de critères éthiques, nous avons insisté sur la part de subjectivité et de discernement auxquels nous sommes tous confrontés devant la question de l'acte éthique. Ainsi nous avons impulsé la mise en place d'ateliers d'analyse de la pratique permettant à chacun d'échanger et de capitaliser de l'expérience, pour ensuite mieux déterminer les projets recevables pour la Nef. Ce travail doit aboutir sur une nouvelle lisibilité des critères éthiques.

- Nous avons émis le souhait que les échanges au sein des Assemblées Régionales Consultatives soient pris en compte et viennent enrichir l'Assemblée Générale.

Le Comité d'Éthique réaffirme qu'à ses yeux, l'action et la réflexion de tous les acteurs de la Nef permettent seules la construction d'un outil bancaire conforme aux exigences de notre charte commune. Comment faire en sorte de mieux prendre en compte le jugement de chacun sur les affaires de la communauté? Telle est la question que nous vous transmettons.

Au-delà des préoccupations internes spécifiques de la Nef, nous avons conscience, à notre modeste niveau, de notre responsabilité d'acteurs économiques à l'heure où les institutions financières mondiales connaissent une crise majeure. Plus que jamais, l'exigence de la fraternité paraît un préalable indispensable pour éviter que l'économie financiarisée ne continue à tomber dans ce que le prix Nobel d'économie américain Joseph Stiglitz appelle, dans son dernier ouvrage, « le triomphe de la cupidité ».



*Béatrice Poncin
Présidente*

MEMBRES DU COMITÉ D'ÉTHIQUE



Jean-Pierre Bideau



Marie-Thérèse Ducourau



Bernard Ginisty



*Chantal Hirschauer
Représentante du Comité
d'Éthique au CA de NCEM*



Henri Morinière



*Béatrice Poncin
Présidente*

José Dahan

Luc Moineville